

A		P		P		E		L			
À		P	R	O	J	E	T	S			
A	R	T	S								
E	T		C	U	L	T	U	R	E		

2017/2018

# PROGRAMME DE PROJETS TERRITORIAUX

## CONCEPT GÉNÉRAL

Un projet territorial peut concerner un ou plusieurs domaines des arts et de la culture, en revanche, l'interdisciplinarité sera préférée. Sa forme peut être variée (atelier, rencontre, création...). Les projets qui auront pour cible directe les élèves seront privilégiés, d'autant plus si la créativité de l'élève en est au cœur. Un projet avec des élèves peut également avoir un volet « formation enseignant » complémentaire. La logique territoriale du projet, l'appui sur des structures culturelles, muséales, scènes nationales, maisons d'opéra, FRAC, CAUE, centres nationaux de création musicale, cinémas, instituts... sont essentiels.

**Sans que ce soit une nécessité, ni une préférence pour les commissions, le projet territorial pourra s'inscrire dans une opération locale ou nationale présentée ci-après, ou autres** (exemple : « Un établissement, une œuvre », le 1 % artistique, « la classe l'œuvre ! », jumelages, etc.).

**Cible/** Élèves de la maternelle au lycée.

**Domaine artistique/** Tous.

**Critères/** Chaque projet sera construit dans l'idée de contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (rencontre, connaissance, pratique), en se développant autour d'un fil rouge, une thématique, une problématique, un événement, une œuvre, un partenaire, une personnalité...

Réseau Canopé doit systématiquement être impliqué, en association avec au moins un partenaire, qu'il soit culturel, associatif, scientifique, média ou encore liée à un festival.

Le dossier doit faire ressortir le ou les points essentiels : la nouveauté, l'innovation, l'audace, les projets émergents ou ancrés dans le territoire, la plus-value artistique, la richesse transversale, l'implication d'autres partenaires... Il détaillera également les étapes (en fonction : formation, projet avec les élèves, restitution, valorisation) et dimensionnera les besoins matériels et humains.

# OPÉRATIONS NATIONALES

## Dans la cour des grands/

Mettre en œuvre une pratique en relation avec un ou des professionnels de la création culturelle : architecte, chorégraphe, plasticien, designer, photographe, auteur, compositeur, interprète, commissaire d'exposition, metteur en scène, paysagiste, programmateur de spectacles, cinéaste, etc.

Ces pratiques doivent s'appuyer sur la démarche artistique des professionnels intervenants et provoquer la rencontre avec les élèves et leurs enseignants. Le moteur du projet est de faire entrer les élèves au cœur du processus créatif des intervenants, ancrés de préférence sur le territoire, selon un mode participatif. C'est l'approche singulière des intervenants qui permet de déterminer la nature de la création mise en œuvre avec les élèves et qui renforce la portée artistique, voire professionnalisante, du projet.

Le projet s'articulera aux objectifs pédagogiques, artistiques et culturels, construits en synergie avec les équipes éducatives et/ou les structures culturelles.

### Suggestions :

- investir les espaces et emplois du temps autrement,
- impliquer l'ensemble de l'équipe éducative et faire participer une majorité d'élèves,
- articuler le projet autour d'un événement surprise et participatif,
- croiser les domaines artistiques.

## 1. Projet ciblé quel que soit le domaine artistique

Les actions peuvent être ponctuelles ou organisées sur une courte durée.

### Financement/

Par projet : 1 500 € maximum.

## 2. Projet dans l'esprit d'une résidence de création et d'expérimentation<sup>1</sup> avec une dominante musique pouvant

associer un ou plusieurs autres domaines artistiques. Le projet impliquera d'une manière significative au moins un professionnel de la musique : instrumentiste, chanteur, compositeur...

Le projet sera fédérateur et rayonnera sur l'ensemble d'un établissement scolaire. Il se développera dans la durée, a minima sur plusieurs mois, avec des prolongements possibles.

### Financement/

Par projet : maximum 10 000 € sur l'année

Il est possible de présenter deux projets de cette nature au maximum par direction territoriale.

### Mentions obligatoires/

Tous les porteurs de projets s'engagent à mentionner, sur tous les supports de communication, la mention « avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso », ou bien d'y apposer le logo de la fondation.

---

<sup>1</sup> Le projet doit être différent du programme d'aide à la création en milieu scolaire porté par la SACEM (centré sur une structure culturelle et rayonnant territorialement sur plusieurs établissements). Ici, centré sur un établissement et l'intervenant n'est pas nécessairement un sociétaire SACEM.

### **Jeunes critiques artistiques /**

À partir d'une création professionnelle, ou d'une création d'élèves encadrée par des professionnels, cette opération vise à susciter la réalisation de reportages intégrant la démarche journalistique et développant le regard critique. Tous les domaines artistiques pourront être abordés (arts plastiques, arts de la rue, cinéma, danse, design, musique, théâtre...). Le reportage, nourri éventuellement d'interviews, peut prendre différentes formes : écrite, filmée, enregistrée, dessinée... Le projet pourra s'appuyer sur des partenaires culturels et journalistiques, en lien avec le CLEMI, pour accompagner et former les élèves aux techniques utilisées par les reporters. Les projets pourront aussi s'appuyer sur les CEMEA...

Cette opération, conçue à l'origine avec le Festival d'Avignon pour « Jeunes critiques en Avignon » et dans l'esprit de « Chroniques lycéennes » et d'autres projets ponctuels mis en œuvre dans les territoires, s'ouvre vers toutes les esthétiques artistiques et tous les élèves.

La restitution de la critique peut être diffusée dans la presse écrite et/ou audiovisuelle, sur les ondes radiophoniques...

### **Financement /**

Par projet : 1 500 € maximum.

### **Des clics et des classes. Des jeunes, des photographies : regards croisés/**

*Un partenariat Réseau Canopé - An Eye For An Eye - Rencontres d'Arles*

En utilisant la photographie comme outil de création, de narration, d'échange et de communication, mettre en place une correspondance photographique entre deux groupes ou classes de jeunes/d'élèves : un groupe ou classe en France avec un groupe ou classe d'un pays du monde entier dans lequel des photographes correspondants sont formés par An Eye For An Eye.

Par la pratique de la photographie et l'échange de productions photographiques entre groupes ou classes, l'opération offre de contribuer à :

- L'éducation à l'image dans sa dimension artistique et communicationnelle ;
- La sensibilisation et au respect de la diversité culturelle ;
- La création d'un lien social entre des jeunes à l'échelle nationale et internationale ;
- Le numérique et le Web (Viaéduc) sont les vecteurs de ces échanges photographiques.

### **Calendrier 2017-2018 et mode opératoire/**

1. Septembre à décembre 2017

Chaque groupe ou classe commence à se connaître en réalisant et échangeant des premières photographies sur des thèmes liés à leur quotidien, leur environnement (ces thèmes sont à déterminer par chaque groupe en relation avec le photographe intervenant).

Les productions photographiques sont partagées sur Viaéduc au sein du groupe « Des clics et des classes ».

2. Janvier à mars 2018

Les deux groupes choisissent un thème ou un sujet commun et poursuivent la production et les échanges, toujours guidés par leurs photographes intervenants respectifs (un échange entre les photographes peut être nécessaire).

3. Mars 2018

Envoi de la production finale choisie par les deux groupes : un diptyque de photographies sur le thème de leur choix. Chaque diptyque ou chaque photographie est accompagnée d'une phrase de légende.

**Valorisation/** Présentation du diptyque issue de l'échange photographique pendant le festival des Rencontres d'Arles.

### **Financement /**

Par projet : 1 500€ maximum.

## Les ateliers Ersilia

Expérimenter un atelier de création (photographie, vidéo, performance, écriture, etc.) en relation avec « Ersilia », plateforme numérique d'éducation à l'image, créée par le BAL ([www.le-bal.fr](http://www.le-bal.fr)).

« Ersilia » est un outil numérique pédagogique innovant de découverte, de formation à destination des enseignants de toutes disciplines et des élèves du second degré. Les ressources proposées (photo, cinéma, vidéo, animation) permettent d'aborder de manière transversale les enjeux des images aujourd'hui et susciter un regard ludique et critique sur leurs usages et pratiques. Cette plateforme d'échange et de création est un support pour mener un parcours d'éducation artistique et culturelle avec ses élèves tout en associant un intervenant extérieur (artiste, professionnel de l'art, autre enseignant, etc.). Plusieurs fonctionnalités favorisent l'échange et la création : jeux et exercices pour mettre en perspective savoirs et expériences, partage de collections et parcours conçus par l'enseignant, les élèves et l'artiste invité, annotations et commentaires pour guider les élèves dans leurs réalisations.

Sur un thème ou un sujet laissé à la liberté de choix des participants, l'expérimentation consistera à intégrer l'usage de la plateforme numérique « Ersilia » dans le déroulement de l'atelier : support de documentation, outil d'accompagnement et d'impulsion pour une réalisation collective ... découvrez, testez, proposez, créez !

L'équipe du BAL peut vous accompagner, en se déplaçant, pour la mise en place ou le déroulement de votre expérimentation.

## Financement /

Par projet : 1 500€ maximum.

# CHARTES DÉPARTEMENTALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE VOCALE ET CHORALE

## CONCEPT GÉNÉRAL

**Références/** [Chartes départementales de développement de la pratique vocale et chorale](#), [Le chant choral à l'école, au collège et au lycée](#), [Le parcours d'éducation artistique et culturelle](#)

Les projets mis en œuvre dans le cadre des chartes départementales de développement de la pratique vocale et chorale s'organisent au niveau départemental. Ils ont pour objectif de faciliter et de réguler l'engagement des différents partenaires aux côtés des écoles, collèges et lycées. Il s'agit de favoriser la cohérence et la richesse du parcours artistique de l'élève en articulant connaissance, rencontre et pratique.

**Critères/** Le projet sera construit à l'échelle du département et par tous les partenaires impliqués (Réseau Canopé, DASEN, ESPE, structures culturelles, collectivité territoriale...) dans le cadre d'un **comité de pilotage**. Celui-ci veillera à l'adéquation avec les textes de référence, et notamment le parcours EAC de l'élève (connaissance – rencontre – pratique créative), EPI, programmes...

Le projet sera mené à partir d'un fil rouge, une thématique, une problématique, un événement, une œuvre, un partenaire, une personnalité... Sa présentation sera claire, dimensionnera les besoins pour sa mise en œuvre (intervenants, locaux, techniciens, droits...) et son budget sera abondé par d'autres partenaires (min. 50 %).

Enfin, la production d'une trace des étapes du projet pourra être envisagée, dès le début.

**Cible/** Élèves de la maternelle au lycée.

### **Valorisation/**

Les outils de valorisation de certains projets identifiés pourraient être financés en complément. Il est, de ce fait, nécessaire de faire apparaître des propositions dans les dossiers et d'en évaluer les coûts.

### **Financement /**

Par projet comprenant une ou deux volets : les fourchettes habituelles vont de 500 € à 2 500 €.

# PROJETS

## Volet élève

Ce volet est prioritaire afin d'améliorer l'expression du chant chez les élèves et de valoriser les pratiques collectives. Les projets sont construits à partir d'un répertoire adapté et de qualité, éventuellement puisé dans les publications de Réseau Canopé et notamment les opéras pour enfants issus du projet « 3 compositeurs écrivent pour l'école » édités sur le site Musique prim. Si l'opportunité se présente, les orchestres de jeunes sont associés : écoles de musique ou conservatoires, orchestres de collèges ou lycées, dispositifs « Orchestres à l'école ». La production artistique d'élèves est le point d'orgue du projet sous forme de représentation : concert, comédie musicale, déambulation, théâtre chanté... Dans la préparation de cette représentation, le travail vocal des élèves est accompagné par des intervenants spécialisés : professionnels agréés de la voix chantée, chefs de chœurs, compositeurs, artistes en résidence, musiciens accompagnateurs, metteurs en scène, etc. En complémentarité avec les compétences locales, ils interviennent dans les classes pour préparer les rencontres et spectacles de chant choral.

## Volet enseignant

Les formations porteront sur la technique vocale, l'appropriation de répertoires, la direction de chœur et la mise en scène ou mise en espace... Il est souhaitable qu'une complémentarité puisse exister entre les formations et les projets avec les élèves. Toutefois, les projets de formation s'inscrivant dans une continuité de formation de la pratique vocale et chorale des enseignants seront examinés. Les formations pourront éventuellement s'appuyer sur des structures culturelles locales, les missions « Voix en région » ou les associations départementales pour le développement de la musique et de la danse.

# MENTIONS OBLIGATOIRES

Tous les porteurs de projets s'engagent à mentionner, sur tous les supports de communication, la mention « avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso », ou bien d'apposer le logo de la fondation.

# L'APAC, MODE D'EMPLOI

## Fonctionnement et calendrier/

<b>Janvier 2017</b>	Lancement de l'Appel à projets arts et culture (APAC) Ouverture de la plateforme de présentation des projets
<b>26 avril 2017</b>	Fermeture de la plateforme de présentation des projets
<b>Mai-juin 2017</b>	Lecture des dossiers, expertise, commissions de sélection des projets, répartition des crédits
<b>14 juin 2017</b>	Résultats de commission par direction territoriale avec les attributions de crédits par projet
<b>28 juin 2017</b>	Deadline de retour des directions territoriales : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Confirmer l'adaptation possible du projet avec le budget alloué</li><li>▪ Indiquer la répartition des crédits entre masse salariale et fonctionnement</li><li>▪ Indiquer la répartition entre 2017 et 2018 des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP)</li><li>▪ Identifier le responsable projet</li><li>▪ Identifier les projets qui doivent être gérés séparément, créer en conséquence un code analytique spécifique</li></ul>
<b>Début juillet 2017</b>	Signature et application des lettres circulaires informant des crédits réservés par projet. Transferts des crédits « Fonctionnement 2017 » dans les directions territoriales.
<b>Sept 2017- juin 2018</b>	Réalisation des projets financés dans le cadre de par l'APAC 2017-2018. Utilisation des crédits : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pour rémunérer les intervenants en <u>masse salariale</u>, remplir et envoyer la fiche et les pièces aux RH (voir documents sur Intranet/Services/ressources humaines/Gestion des carrières/Intervenants occasionnels)</li><li>▪ Toutes les autres dépenses, en <u>fonctionnement</u>, sont gérées au niveau de l'académique</li><li>▪ Les « Autorisations d'engagement » 2017 <u>doivent</u> être consommés en 2017 par un « engagement juridique » (convention, devis, marché...)</li><li>▪ Les crédits de paiement notés pour 2017 <u>doivent</u> tous être payés en 2017.</li></ul>
<b>Novembre 2017</b>	il faudra identifier tous les AE et CP 2017 non consommés en 2017 et demander la réinscription éventuelle et exceptionnelle au budget 2018. Il ne peut pas y avoir de réaffectation de crédits issus des reliquats de projets 2016-2017.
<b>15 octobre 2018</b>	Réception des bilans moraux et financiers, des projets financés par l'APAC 2017-2018. <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>UN seul fichier de bilan financier par DT</b> : remplir un seul tableau Excel (voir modèle) regroupant toutes les dépenses de tous les projets APAC. À envoyer en PDF après signature de l'ordonnateur et de l'agent comptable.</li><li>▪ <b>UN seul fichier de bilan moral par DT</b> : à la suite dans un seul fichier word, dupliquer autant de fois qu'il y a de projets le modèle de bilan moral (choisir le modèle projet OU édition). Compléter chaque fiche et ajouter les annexes à la suite de la fiche bilan concernée. À envoyer par mail ou Filesender, en word.</li></ul>
<b>Novembre 2018</b>	Agrégation des bilans au niveau national, point d'information COP, rapports aux mécènes.



## Dépenses autorisées sur les crédits alloués/

Dépenses autorisées : frais liés au projet	Dépenses non autorisées : frais extérieurs au projet
Rémunération sur facture, contrat ou vacation d'intervenants et formateurs (hors HSE)	Investissements
Rémunération sur facture, contrat ou vacation d'auteurs pour les restitutions des PREAC Musique (hors HSE)	Achat matériels, fournitures, cadeaux (lots, prix de concours...)
Frais de mission d'intervenants au projet, avec contrat obligatoirement (même sans rémunération). <i>Exemple : hôtels, transport, repas</i>	Frais de réception (petits-déjeuners, déjeuners...)
Location de salle ou de matériel pour le projet	Déplacement des élèves ou stagiaires
Droits. <i>Exemple : SACEM, droits d'auteur, iconographie</i>	Frais d'édition hors restitutions PREAC Musique
Assurance de prêt d'œuvres d'art	
Documentation technique. <i>Exemple : partition</i>	
Communication du projet. <i>Exemple : sur site internet, affiche, programme...</i>	Frais de gestion, de structure et de personnel interne (pour Canopé ou un partenaire)
Frais de présentation des productions artistiques des élèves. <i>Exemple : panneaux d'exposition, livret des productions, pressage de CD.</i>	

## Préparer la présentation du projet/

Dans le cadre de réunions préparatoires aux projets, vous pourrez aborder ces différentes questions qui serviront à compléter le formulaire :

- Est-ce que le projet s'insère dans un concept ou une opération nationale ?
- Est-ce qu'il en respecte bien les critères ?
- Quel est l'esprit du projet ? Son essence ? Son fil rouge ?
- Quelles sont les étapes du projet ? Types de séances, nombre, durée, sorties, rencontres, ateliers, pratique artistique...
- De quoi le projet a-t-il besoin ? Quels peuvent être les apports des partenaires ? Quel budget APAC demander ?

## Comment déposer un projet sur la plateforme ?/

Pour **CHAQUE** projet à déposer, commencer par cliquer sur [le lien du formulaire de présentation d'un projet](#)

1. Remplir la première page du formulaire.
2. Noter dans un tableau la correspondance entre : Nom du projet ET Adresse URL du formulaire en cours (adresse située dans la barre de navigation : <http://enquetes...>).
3. Partager l'adresse URL/Nom du projet à vos interlocuteurs pour qu'ils complètent et enregistrent en ligne.
4. Le référent arts et culture Canopé reprend, corrige, harmonise, **IMPRIME** puis valide **définitivement** chaque projet.

### Conseils/

- Être synthétique, ne pas utiliser les tirets, ni les signes -, +, =, <, > et /. Utiliser les \* pour les listes.
- Les champs marqués d'une étoile sont obligatoires.
- Imprimez avec l'icône en bas à gauche.
- Agrandissez les fenêtres avec le bouton en bas à droite pour plus de lisibilité.

## Outils utiles / [Nuxéo / 18 arts et culture](#)

- [Présentations Power Point](#) de chaque opération
- [Présentation du fonctionnement de l'APAC](#) (Gestion de projet Sciforma, codes analytiques)
- [Tableau de démarches administratives, financières et juridiques selon les situations et modèles de convention](#)
- [Foire aux questions](#)

## Contacts Délégation Arts & Culture/

[Sur Nuxéo](#)